



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les citoyennes et citoyens d'Orsières sont convoqués en assemblée primaire le

MERCREDI 24 FEVRIER 2021
19h30
Salle polyvalente de La Proz

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée et désignation des scrutateurs
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 26 août 2020
3. Organisation 2021-2024 de l'Administration communale
4. Budget 2021 de la Municipalité
5. Budget 2021 du Service électrique
6. Nomination de l'organe de révision pour la période 2021-2024
7. Divers

Cette assemblée sera suivie d'une

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée et désignation des scrutateurs
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 26 août 2020
3. Nomination de la commission bourgeoisiale
4. Budget 2021 de la Bourgeoisie
5. Nomination de l'organe de révision pour la période 2021-2024
6. Divers

Les différents documents sont à disposition des contribuables au bureau communal ainsi que sur le site internet www.orsieres.ch durant le délai légal.

Orsières, le 3 février 2021

L'Administration communale